



Le SYNDICAT MIXTE LEINS GARDONNENQUE

Un syndicat « à la carte »
16 communes

Des compétences concernées :

- *Petite enfance : 3 crèches, 1 micro-crèche,*
- *Enfance jeunesse : un centre de loisirs,*
- *Natation : un bassin de natation*

Une proposition au titre de l'Administration Générale : étendre le service aux écoles des communes membres.

La démarche s'appuie sur un texte de référence :

Basée sur le décret du 5 janvier 2012, modifié par celui du **30 décembre 2015** ([décret n°2015-1926](#)) qui **simplifie et assouplit le dispositif original**, la surveillance obligatoire des établissements d'accueil collectifs comprend 2 volets :

- l'évaluation obligatoire des moyens d'aération,
- l'évaluation de la qualité de l'air au sein des locaux par, **au choix** :
 - a) **la mise en place d'un plan d'actions** visant à prévenir la présence de polluants dans l'air intérieur, établi à partir d'une grille d'auto-diagnostic (ou bilan des pratiques observées dans l'établissement conformément au "**Guide pratique pour une meilleure qualité de de l'air dans les lieux accueillant des enfants**") [Guide pratique 2016- MTES](#)
 - b) **ou bien la mesure des polluants définis** (formaldéhyde, benzène, dioxyde de carbone (CO₂) et tétrachloroéthylène si l'établissement est contigu ou situé dans le même immeuble qu'une installation de nettoyage à sec utilisant ce composé), **par un organisme accrédité COFRAC (LAB REF 30)**
[Liste des organismes Cofrac Lab REF 30](#)

Le choix LEINS GARDONNENQUE



Le Bureau a souhaité mettre en place un plan d'actions visant à prévenir la présence de polluants, et s'appuyer donc sur la grille autodiagnostic produite.

Toutefois afin de **connaître les valeurs de départ et pouvoir mesurer les progrès** d'un établissement après mise en œuvre du plan d'action, le Syndicat Mixte a choisi de s'équiper d'un matériel permettant la mesure de plusieurs polluants.

Il s'est équipé de la seule station autonome (*les résultats sont obtenus directement, sans passer par un laboratoire*) permettant l''analyse du formaldéhyde et présente dans le guide du ministère de la transition écologique et solidaire réalisé par l'INERIS : **Ethera / NEMo**.



Les polluants relevés par NEMO :

- Formaldéhydes
- CO2 (indice de confinement)
- COVL (alcools...)

- Humidité
- Température
- Pression

Prévoir une mesure à part pour Benzène (2 cas) et Tétrachloroéthylène (jamais concernés)

Le diagnostic

- **Entretien d'une heure avec le/la Directeur/trice et un(e) élu(e)**
 - *Présentation de la démarche*
 - *Présentation des polluants, leurs conséquences, leur origine...*
 - *Présentation des consignes vertueuses (labels, stockage, aération...)*
 - *Présentation du site <http://cartable-sain-durable.fr/> et du rôle de chacun*
 - *Visite du local dédié aux produits d'entretien*
 - *Echanges pour connaître les problèmes déjà rencontrés (humidité, condensation, odeurs, inconfort...)*

Pose du boîtier pendant 7 jours

- Période chaude / froide
- Classe / salle d'activité

Acquisition d'un 2^{ème} boîtier pédagogique (à mettre en circulation) : CLASS'AIR
Qui permettra aux enseignants de mieux comprendre et s'adapter (récrés, aération...) au CO2.



Ville Saint Mamert

Campagne Ecole élémentaire St Mamert

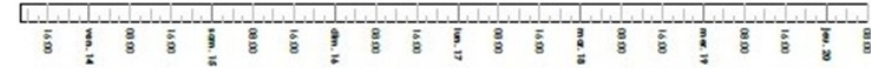
du 13/6/19 10:27

Commentaires

au 20/6/19 08:17

Enregistreur NEMo (6018001000527)

Période de présence :



Formaldéhyde

10 30 50 100 µg/m³

18
µg/m³



Capteur 0138003000557

COVL

240 810 2440 ppb

328
ppb



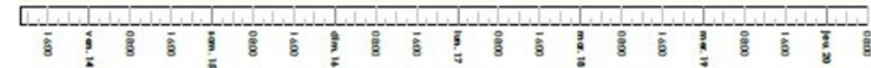
CO2

800 1200 1700 ppm

0
ICO



Période de présence :



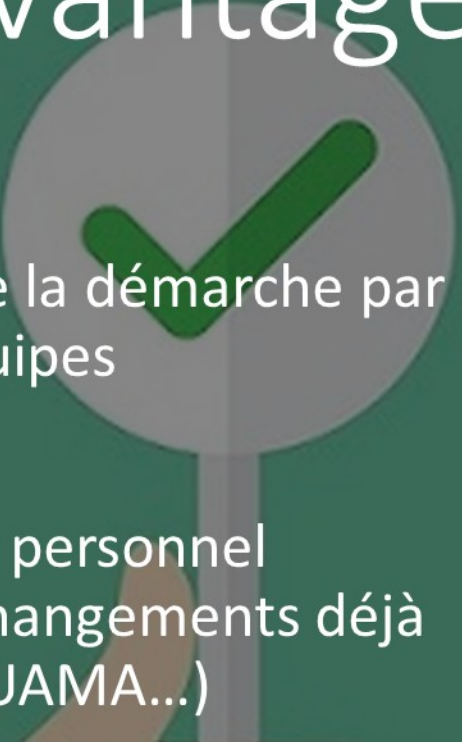
EXTRACTION DES RESULTATS

- En format graphique (et au besoin en CSV)
 - Code couleur : du vert au rouge
 - Résultats heure par heure

REDACTION DU RAPPORT

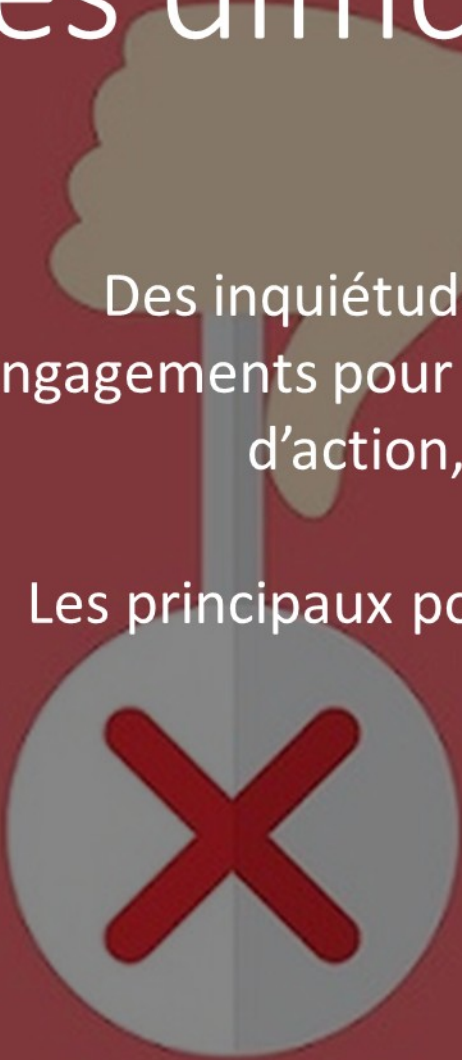
- **Présentation** de la démarche, du boitier, des polluants, des conséquences et des bonnes pratiques
- **Illustrations** en rapport avec l'école : exemple de fiche sécurité des produits d'entretien, rappel des obligations santé / sécurité...
- Présentation des **mesures chiffrées**
- **Pistes d'amélioration** : pratiques, travaux, (plantes vertes 😊)
- **Plan d'action en 3 points**
- **Annexes** : rapport d'évaluation des moyens d'aération (à compléter par l'agent technique communal), fiches pratiques Ecol'Air de l'ADEME, rapports météo, guide de nettoyage écolo, le cartable sain, un bon air dans mon école...

Des avantages / des difficultés



Très bon accueil de la démarche par l'ensemble des équipes

Très positif pour le personnel d'entretien : des changements déjà en cours (type AQUAMA...)



Des inquiétudes côté élus : quels engagements pour quels coûts ? (plan d'action, communication...)

Les principaux points d'inquiétude :

- La climatisation
- La VMC

MERCI

Karine ANGOSTO

Directrice

04.66.63.01.50

Syndicat Mixte Leins Gardonnenque

4 rue Diderot

30190 SAINT GENIES DE MALGOIRES

contact@leinsgardonnenque.fr